

GREVE DES BUS À CERGY-PONTOISE VALERIE PECRESSE SE FELICITE DE L'ACCORD SIGNE ENTRE FRANCILITE SEINE-ET-OISE ET LES SYNDICATS

Francilîté Seine-et-Oise, opérateur sur le territoire de Cergy-Pontoise-Conflans, a signé lundi 10 mars un accord avec les syndicats afin de mettre fin au mouvement social qui a commencé en novembre dernier. Valérie Péresse, présidente d'Île-de-France Mobilités et de la Région Île-de-France, se félicite de cet accord qui va permettre de remettre en place l'offre bus à 100 % sur le territoire et de disposer, pour les salariés, d'un cadre social équilibré et solide. La présidente avait déjà annoncé le remboursement pour les usagers des lignes de bus desservant l'agglomération de Cergy-Pontoise jusqu'à trois mois de forfait, soit 261,60€ pour les détenteurs d'un Navigo mensuel.

Un accord social solide et équilibré pour relancer l'offre bus

L'accord signé lundi 10 mars entre l'opérateur et les syndicats, permet de disposer d'un cadre social équilibré et solide ayant pour socle les préconisations de la médiatrice. Île-de-France Mobilités salue une nouvelle fois le travail et les propositions de la médiatrice, Madame Coblençe, désignée par le Préfet de la région d'Île-de-France dans le cadre d'une seconde médiation. Ils ont permis à l'ensemble des acteurs de converger et de mettre fin au conflit social des dépôts de bus de Conflans-Sainte-Honorine et de Saint-Ouen-l'Aumône, qui ont lourdement impacté la vie quotidienne des 80 000 voyageurs empruntant ces lignes de bus depuis novembre 2024.

Île-de-France Mobilités, qui a soutenu cette deuxième médiation, avait considéré que les propositions de la médiatrice sont de nature à constituer la base d'un accord satisfaisant pour que l'exploitation reprenne normalement et le plus rapidement possible.

Cet accord de fin de conflit permet la reprise totale du travail ce mardi 11 mars. L'opérateur va ainsi travailler à la reprise du trafic à plein, ayant déjà réalisé plus de 80 % de l'offre sur les dix derniers jours et 87 % hier.

Valérie Péresse se réjouit pour cette excellente nouvelle pour l'ensemble des usagers sur le territoire de Cergy-Pontoise-Conflans.

Île-de-France Mobilités investit sur le réseau de l'agglomération de Cergy-Pontoise et des communes d'Achères et de Conflans-Sainte-Honorine

Pour rappel, l'ouverture à la concurrence a conduit Île-de-France Mobilités à investir massivement sur ce réseau avec le rachat des dépôts et des bus, et leur transition écologique : 24 millions d'euros au total. Et Île-de-France Mobilités s'est d'ores et déjà engagé sur 10 millions d'euros d'investissements supplémentaires en 2025 pour acheter encore 25 bus neufs. L'âge moyen des bus sur Cergy/Conflans sera ainsi de moins de six ans alors que la durée de vie d'un bus est de 15 ans.

Contacts presse : contactpresse@iledefrance-mobilites.fr

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

